

PLU de Chauvigny

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Chauvigny fait l'objet de trois modifications simplifiées. Un dossier pour chaque procédure a été mis à disposition du public du 28 novembre 2017 au 28 décembre 2017 en mairie de Chauvigny et en mairie de Pouzioux.

Le bilan de la mise à disposition sera tiré en Conseil de Grand Poitiers Communauté Urbaine préalablement à l'approbation des 3 modifications simplifiées du PLU de Chauvigny



Modifications simplifiées n°2, n°3 et n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Chauvigny - dossier mis disposition du public

Les différents éléments qui composent les dossiers des modifications simplifiées sont en libre téléchargement ci-dessous :

➤ [Réunion des personnes publiques associées préalable à la mise à disposition](#)

- [Modification simplifiée n°2](#)
- [Modification simplifiée n°3](#)
- [Modification simplifiée n°4](#)

GRAND POITIERS

Place du Maréchal Leclerc
CS 10569
86021 Poitiers Cedex

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du